

2023_36

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 8 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 8 décembre à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni à la salle du Pôle rivière à Limoux.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 10

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 1^{er} décembre 2023

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Procurations : HORTALA Jacques donne procuration à BARDIES Pierre
GARCIA Michel donne procuration à David FERNANDEZ

Invités : MARTINEZ Isabelle, Directrice administrative du SMMAR,
DEFROIDMONT Jérôme, Animateur SAGE,
GALINIE Baptiste, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Secrétaire du SMAH HVA.

2023_36

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité Syndical
du 8 décembre 2023**

Objet de la délibération :

QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 1^{er} décembre 2023, le Comité Syndical s'est réuni le vendredi 8 décembre 2023, au Pôle rivière de Limoux, avec pour ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du Comité syndical du 24 mars 2023,
2. Convention avec le service archives de Centre de gestion de l'Aude,
3. Création d'emploi,
4. Avancement de grade,
5. Approbation du programme d'actions 2024,
6. Présentation des actions réalisées en 2023,
7. Questions diverses.

Le Président informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum, au vendredi 15 décembre 2023 à 17h, au Pôle rivière, rue de la Malepère, Z.A. du Razès- 11300 LIMOUX.

Suivant les signatures (feuillet annexé au registre des délibérations).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute
Vallée de l'Aude,**

